



Municipalité de Saint-Isidore-de-Clifton

Aux contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC

ADOPTION DU BUDGET 2023

est, par les présentes, donné par la soussignée, directrice générale adjointe de la Municipalité de Saint-Isidore-de-Clifton, que lors d'une séance extraordinaire du conseil, convoquée exclusivement pour l'étude du budget, qui sera tenue lundi le 19 décembre 2022, à 19h00, au bureau municipal située au 66, rue de l'Église. Les questions du public peuvent être également reçues par courriel au stic@hsfqc.ca ou par téléphone (819) 658-3637 jusqu'à 16h00 le 19 décembre 2022. La séance sera diffusée sur le site web de la municipalité le 20 décembre 2022.

Les membres du conseil :

- prendront en considération le cahier des prévisions budgétaires préparées pour la prochaine année financière;
- adopteront le Budget pour l'année 2023;
- adopteront le Programme triennal d'immobilisation;
- donneront avis de motion du Règlement d'imposition 2023-164.

Donné à Saint-Isidore-de-Clifton, ce 8 décembre 2022.

Hélène Dumais, directrice générale adjointe